



MODALITES D'INSCRIPTION POUR UNE FORMATION PREPARATOIRE D'ARBITRE NATIONAL (Filière accélérée)

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez continuer dans la filière de formation fédérale pour vous perfectionner au sein du mouvement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire à la formation préparatoire à l'examen d'arbitre national (filière accélérée).

DEMARCHES :

Au départ, c'est le Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) via le Président du Comité Départemental et du Président du Comité Régional qui effectuera la demande de formation préparatoire à l'examen d'arbitre national auprès de la FFPJP. Le formulaire d'inscription papier (en page 2 du présent document) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès **du siège de la FFPJP**.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION A LA FORMATION ACCELEREE D'ARBITRE NATIONAL :

- ↪ Être licencié FFPJP et fournir la copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ↪ Être arbitre départemental ou régional depuis au moins deux ans
- ↪ Avoir entre 20 et 40 ans
- ↪ Formulaire d'inscription papier ci-dessous
- ↪ Un chèque du montant des frais d'inscription (200€) à l'ordre de la FFPJP
- ↪ Une photo d'identité récente.
- ↪ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) ou fournir la preuve d'une inscription à un centre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA UN REFUS D'ENTREE EN FORMATION.

TEMPS DE FORMATION ET FRAIS D'INSCRIPTION DES FORMATIONS

Sont compris dans les frais d'inscription :

L'accès à la formation et le passage de l'examen - l'accès à la formation continue des arbitres - les diplômes, cartes et écussons.

ARBITRE NATIONAL (filière accélérée) : 200€ pour 5 JOURS ET DEMI DE FORMATION

Formation du lundi à 14h au mercredi soir avec examen de contrôle suivi du jeudi matin au samedi à 12h avec la filière normale, précédent le 3^{ème} dimanche de janvier.

Puis examen le matin du 3^{ème} dimanche de janvier.

Les frais annexes liés à la formation (déplacement, hébergements, restauration) sont à la charge du stagiaire en formation, il peut néanmoins être aidé par son club ou son CD.

PHOTO
D'IDENTITE
OBLIGATOIRE



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - formation@petanque.fr



COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE

Inscription d'un candidat à l'examen d'arbitre national

Filière accélérée – formation : 5 jours

Monsieur le Président de la F.F.P.J.P,

Après avis favorable * de son Comité d'appartenance, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à la prochaine session de formation par filière accélérée d'arbitre national le candidat ci-dessous :

* Civilité :	Club :	
Nom de Naissance :		
Nom d'usage :	N° Comité :	Comité Régional :
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Adresse postale :	Pays de naissance :	
	Adresse internet :	
Profession :		
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :	
Numéro de licence :		
Année d'obtention de l'examen Départemental :	Comité dans lequel il a eu lieu :	
Année d'obtention de l'examen d'arbitre Régional :	Région dans laquelle il a eu lieu :	
Signature, cachet * du Comité Régional de :		

Fiche à retourner renseignée au siège de la FFPJP pour le 30 novembre. DELAI DE RIGUEUR
Une formation obligatoire du lundi à 14h au samedi à 12h précédent le 3^{ème} dimanche de janvier.
Examen le matin du 3^{ème} dimanche de janvier de 9h à 12h à Marseille.

La formation que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'arbitre. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris et j'accepte ce contrôle.

Date de la demande d'inscription :

Signature du candidat :

* Choisir la proposition correspondante